

FORMULAIRE D'INSCRIPTION A LA FORMATION

Sensibilisation à la problématique des abus et de la violence sexuelle

Jeudi 21 novembre et
Vendredi 22 novembre 2013

Centre d'Appui Bruxellois
Rue de la Loi 34
1040 Bruxelles
Tél. : 02/224.99.49
Fax: 02/224.99.09

Nom :
Prénom :
Institution :
Fonction :
Adresse professionnelle :
.....
Tél. :
Fax:
GSM :
E-mail :
Date :

* A nous renvoyer avant le 7 novembre 2013

CAB

Qui sommes-nous ?

Le Centre d'Appui Bruxellois a été créé par la loi du 12 mars 2000 portant assentiment de l'accord de coopération entre l'Etat fédéral, la Commission communautaire commune et la Commission communautaire française concernant la guidance et le traitement d'auteurs d'infractions à caractère sexuel.

Quelles sont nos missions ?

Le CAB ASBL a pour but de :

- prévenir et lutter contre la récidive chez les auteurs d'infractions à caractère sexuel ;
- jouer le rôle d'interface entre le secteur de la santé et les secteurs judiciaires et pénitentiaires conformément à l'accord de coopération susmentionné ;
- favoriser la réinsertion sociale des auteurs d'infractions à caractère sexuel ;
- contribuer à une meilleure connaissance de la problématique des violences sexuelles, notamment par la réunion d'informations scientifiques, la collecte et l'analyse de données scientifiques, la participation à des recherches pluridisciplinaires, ... ;
- diffuser des informations et contribuer à la formation des milieux concernés ;
- remplir des missions de consultance à l'égard des secteurs judiciaires, pénitentiaires et de la santé ;
- remplir les fonctions de coordination et d'intervention à l'attention des équipes spécialisées dans le traitement et la guidance des auteurs d'infractions à caractère sexuel ;
- soutenir le travail de remédiation avec les victimes, réalisé par d'autres acteurs.

Agréé par le SPF Justice
Avec le soutien de la Commission
communautaire française

CAB

Centre d'Appui Bruxellois ASBL

SENSIBILISATION À LA PROBLÉMATIQUE DES ABUS ET DE LA VIOLENCE SEXUELLE

JEUDI 21 NOVEMBRE ET

VENDREDI 22 NOVEMBRE 2013

Formation organisée par
Centre d'Appui Bruxellois ASBL
Rue de la Loi 34, 1040 Bruxelles
Tél. : 02/224.99.49

www.cabxl.be

La violence sexuelle : être informé pour mieux prévenir

Beaucoup d'équipes sont confrontées en première ligne à des situations d'abus ou de violence sexuelle supposées, évoquées, voire révélées... que ce soit dans des animations d'éducation à la sexualité ou dans la relation d'aide avec des victimes et/ou des auteurs.

Comment réagir dans ces situations ? A qui s'adresser ou demander de l'aide ?

Objectifs de la formation :

- Acquérir une connaissance de base de la délinquance sexuelle;
- Connaître le réseau des intervenants pour les victimes, les auteurs et les professionnels de l'aide aux victimes et aux auteurs;
- Être capable de mieux repérer les situations à risque;
- Mieux intervenir et ainsi mieux prévenir la réitération des actes de violence sexuelle.

Public :

Les professionnels du secteur psycho-médico-social et de l'aide à la jeunesse : centres de planning familial, services d'aide aux justiciables, centres PMS & PSE, santé mentale, associations d'aide aux victimes, services sociaux, services médicaux, maisons d'accueil, SOS enfants, aide à la jeunesse, ...

Groupes interactifs de 7 à 12 participants.

PROGRAMME

Deux journées conçues en 4 parties pour aborder les différents aspects de la délinquance sexuelle. Ces 4 parties forment un tout indissociable ; elles peuvent être interverties en fonction des disponibilités des formateurs.

Partie 1 : aspects cliniques

- Introduction de la formation : présentation du cadre d'intervention du CAB, les accords de coopération entre la justice et la santé.
- Qui sont les délinquants sexuels ? différents types de personnalité, fonctionnement, différentes configurations, relation auteur / victime, abus intrafamiliaux, déficients intellectuels, malades mentaux.

Partie 2 : aspects thérapeutiques

- Le travail avec des justiciables sous condition de soins.
- Différentes approches des prises en charge des auteurs d'infractions à caractère sexuel (AICS) : modèles théoriques et modalités d'intervention.
- Ressources de guidance et de traitement des AICS : équipes spécialisées et lieux de prise en charge.

Partie 3 : aspects judiciaires

- Types de délits pour faits de mœurs, législation nationale.
- Parcours judiciaire de l'auteur, instances judiciaires et place de la victime : enquêtes, expertises, procès, peines, mesures alternatives, Défense sociale.
- Secret professionnel.

Partie 4 : victimes de violence sexuelle

- Vécus, conséquences et paroles de victimes.
- Echanges autour du témoignage filmé.
- Réseau de professionnels ressources pour les victimes.
- Approches thérapeutiques et préventions.

EN PRATIQUE

Formateurs : Aziz Harti, Michèle Janssens et Martine Mertens (CAB), Marianne Thomas (aspects judiciaires), Benoit De Meyer (SLAJ Victimes)

Dates et horaire : jeudi 21 novembre et vendredi 22 novembre 2013 de 9h30 à 16h30. Accueil à partir de 9h.

Lieu : Centre d'Appui Bruxellois, rue de la Loi n°34 , 9e étage, à 1040 Bruxelles.

Prix : 180 € à verser au compte du CAB, 150 € pour les étudiants.

Les repas ne sont pas compris dans le prix de la formation.

Renseignements et inscriptions :

Centre d'Appui Bruxellois ASBL
Rue de la Loi 34
1040 Bruxelles
Tél. : 02/224.99.49
Fax : 02/224.99.09
E-mail : contact@cabxl.be

www.cabxl.be

Veuillez remplir le bulletin d'inscription au verso avant le 7 novembre 2013.

Paiement :

La somme est à verser au compte du CAB :

IBAN BE28 3751 0079 6520

Avec la mention « Nom et prénom, formation du 21 et 22 novembre 2013 »

Le paiement par virement valide l'inscription.